

Fondation Carrefour, canton de Neuchâtel



La Batoude

La Batoude

Le service est actif depuis 2019 à la Fondation Carrefour.



La Davoade

Pour qui?

La Batoude s'adresse à des jeunes de 16 à 18 ans et + qui, pour différents motifs (souffrance, précarité, comportements à risque, etc...), ne peuvent plus vivre ni dans leur propre cellule familiale nucléaire ni dans une structure éducative résidentielle.

Mission

La Batoude accompagne le/la jeune et sa famille dans les premières démarches en vue du processus d'autonomisation du/de la jeune selon son projet de vie

La Batoude concrétise la phase d'autonomisation en mettant à disposition du/de la jeune un appartement, cherché ensemble, au début de l'accompagnement en fonction de son projet de vie.

La Batoude met à disposition un temps dédié à la création de la relation de confiance, significative et sincère, indispensable à la mise en route de tout projet.

En bref

Possibilité d'expérimenter une vie autonome pour des jeunes (16-18 ans et plus) ne pouvant plus vivre dans leur milieu familial ou en institution, grâce à un suivi en appartement de 30 à 36 mois.

Offrir des espaces pour donner un nouvel élan à leur vie.

Objectifs

Travailler en co-construction avec les jeunes sur leur mieux-être psycho-physique

Promouvoir le développement de leur autonomie Favoriser leur reconnexion au tissu social Un temps dédié à la création de la relation de confiance, significative et authentique Les jeunes sont considérés comme compétents; accompagnement dans leur choix de vie sans jugement ni exclusion

Une équipe pluridisciplinaire, flexible, à l'écoute des besoins du/de la jeune

Communication et partage des responsabilités entre chaque partenaire



Moyens

Les instruments fondamentaux utilisés dans la relation sont le respect, le temps relationnel, l'écoute, le non jugement et la transparence. L'éducateur/trice sert de médiateur/trice et de stimula-teur/trice au changement.

La Batoude se pose comme centre d'expérimentation pour favoriser les vécus significatifs qui peuvent créer des lueurs d'espoir et ouvrir d'autres portes. Cela a pour but de faire émerger et valoriser les compétences, les ressources et les capacités personnelles du/de la jeune.

De plus, en fonction des situations, l'atelier «IF», pourra être sollicité par le/la jeune pour faire des travaux dans son appartement et/ou pour travailler sur des projets/chantiers professionnels.

Cadre légal et/ou mandat

L'AEMO fait partie du dispositif de protection de l'enfance et de la jeunesse du Canton de Neuchâtel. Chaque famille peut faire appel à l'AEMO, sans démarche préalable.

Un engagement personnel est indispensable à cette démarche.

Coût

Le service ne demande aucune participation financière.